

ÉCOLE AHUNTSIC

Quartier 2 / Bordeaux - Ahuntsic

Conseil d'établissement

Procès-verbal

1 juin 2020

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h38

1.1 Prise de présences

Étaient présents :

Parents	Équipe école	OPP	Service de garde	Fondation
Thu-Nhon Luu	Nathalie Parent	Loana Bonerandi	Louise Papineau	Stéphanie Dubuc
Marianne Utiger	Seraphima Tikhomirova			
Marie-Claude Lamarche	Sofie Dessalles			
Marie-France D'Haiti				
El Mustapha Jaouhar				

Étaient absents :

Parents	Équipe École	OPP	Service de garde	Fondation
Sami Tannoury	Noémi Mathieu			

1.2 Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 1^{er} juin 2020

M. Luu demande de passer les points « Rapport de l'OPP » et « Rapport de la Fondation » en début de réunion afin de permettre à Mme Bonerandi et à Mme Dubuc de quitter plus tôt.

CÉ 1 ^{er} juin 2020	IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Papineau et appuyé par Mme Sophie Dessalles que l'ordre du jour soit approuvé avec la modification ci-dessus. La proposition est adoptée à l'unanimité.
------------------------------	--

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 10 février 2020

CÉ 1 ^{er} juin 2020	IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Claude Lamarche et appuyé par Mme Louise Papineau que le procès-verbal soit approuvé tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.
------------------------------	--

3 Rapport de l'OPP et de la Fondation

3.1 Rapport de l'OPP

- Il restait du budget pour l'OPP.
- Il n'y aura pas de kermesse mais il n'y a pas eu de frais engagés pour la kermesse non plus.
- Pour les activités parascolaires, les parents doivent communiquer avec l'organisme. Il n'y aura possiblement pas d'activités parascolaires en septembre. Comme Mme Bonerandi entre généralement en contact avec les organismes qui offrent les activités parascolaires en septembre, il a été convenu d'attendre à ce moment pour déterminer si des activités parascolaires seront offertes.
- Les ristourne des photos de l'an dernier reviennent à l'OPP. Pour la prochaine année scolaire, les photos sont déjà négociées avec La boîte blanche pour le 10 septembre.
- Dossier traiteur : Plusieurs enfants ne semblent pas apprécier la nourriture du traiteur actuel. Le traiteur Miranda est utilisé à l'école Fernand Séguin. Plusieurs personnes ont des bons commentaires sur Miranda au niveau de la nourriture. Toutefois ils font parfois des erreurs. Ils utilisent des barquettes compostables. Mme Papineau va vérifier si Miranda permet d'annuler le matin même, une possibilité qu'offrait le traiteur actuel (Le lunch) et que les parents appréciaient.

CÉ 1^{er} juin 2020

IL EST PROPOSÉ par Mme Seraphima Tikhomirova et appuyé par M. El Mustapha Jaouhar qu'un contrat d'un an soit octroyé au traiteur Miranda.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Rapport de la Fondation

- Montants obtenus par les campagnes de financement:
 - 2300 \$ de dons
 - 500 \$ pour la campagne de sapins de Noël
 - 1700 \$ Campagne de recettes en pots
 - 1000 \$ Don du députéTotal : 5500 \$
- Aucune nouvelle campagne de financement n'est prévue l'an prochain. Les mêmes que cette année seront reprises.
- Déboursés totaux: 1600 \$
 - Plaisir de lire : 2e année d'un projet sur 3 ans
 - Achat de dictionnaires
 - Achat de cubes d'arts dramatique
- La soirée de jeu à l'annexe a été annulée.

- Pour le projet de murale extérieure proposée par M. Tannoury, selon l'architecte de la CSDM, ce n'est pas permis. Une discussion avec M. Luu et M. Tannoury devait être organisée mais elle est remise à l'an prochain.
- Comme il y a de l'argent d'accumulé dans le compte de la Fondation, il lui ferait plaisir de contribuer à l'aménagement de la cour. Mme Parent informe le CÉ que la décontamination de la petite cour aura lieu en 2022-2023.

4. Rapport de la direction

4.1 Budget pro-forma

- Seul un concierge à 80% avait été attribué à l'Annexe par le budget du Ministère. Du budget a été pris dans un autre poste budgétaire pour avoir un concierge à temps plein à l'Annexe pour 2.4 concierges en tout.
- Le budget de « Soutien au projet éducatif » a augmenté car il a été combiné au budget « Osé Séguin ».
- L'enveloppe discrétionnaire de la direction a été réduite pour être distribuée ailleurs.
- Le budget « Seuil minimal services écoles » a été augmenté à 189 346 \$.
- Le budget « École inspirante » a été diminué à 22 531 \$
- Le budget « Soutien intégration EHDAA » a été augmenté à de 14 099 \$
- Le budget « Rang décile » a été augmenté à 25 877 \$.
- Le budget pour la préparation des plans d'intervention des élèves a été réduit mais l'école utilisera le budget « École inspirante » pour compléter.
- Le budget du service de garde est encore approximatif puisqu'on ne sait pas encore le nombre d'inscriptions.

CÉ 1^{er} juin 2020

IL EST PROPOSÉ par Mme Seraphima Tikhomirova et appuyé par Mme Sofie Dessalles que le budget pro-forma 2020-2021 soit adopté tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 Points d'approbation

4.2.1 Grille matière

La grille matière a été approuvée par courriel le 26 mars.

4.2.2 Résolution projet de loi 40

La résolution en lien avec le projet de loi 40 a été approuvée par courriel le 19 mars.

4.2.3 Transfert de fonds du Fonds 4 au Fonds 9

Le Fonds 9 est celui où l'argent des parents est déposé. Des dépôts ont été faits cette année pour des activités qui ont été annulées en raison de la COVID-19 et comme ces activités ont été annulées, l'argent des parents n'a pas été reçu. Éducateurs (voyage à Ottawa groupes de 6^e année AIDA) et Club aventure (voyage à Québec groupes de 6^e année réguliers) permettent seulement un

crédit, pas un remboursement sans pénalité. Il faut donc transférer un montant équivalent aux dépôts du Fonds 4 au Fonds 9 pour rebalancer le Fonds 9. L’an prochain, quand l’activité aura lieu, il faudra transférer l’argent des parents au Fonds 4 pour venir rééquilibrer le tout.

Le Camp de jour Bois-de-Boulogne, le Domaine du Parc Vert et Upper Canada Village ont ou vont rembourser le dépôt.

CÉ 1 ^{er} juin 2020	IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Papineau et appuyé par Mme Sofie Dessalles que le transfert de 12 705 \$ du Fonds 4 au Fonds 9 soit approuvé tel que présenté. La proposition est adoptée à l’unanimité.
------------------------------	---

4.2.4 Budget de fonctionnement du CÉ

Les activités pour les finissants de 6^e année ont été permis par petits groupes. Comme le budget de 400\$ du CÉ était habituellement donné pour l’album des finissants, il est suggéré qu’il soit donné pour les activités des finissants. Mme Parent avisera les enseignants qui pourront proposer des idées pour utiliser le budget.

CÉ 1 ^{er} juin 2020	IL EST PROPOSÉ par Mme Seraphima Tikhomirova et appuyé par M. El Mustapha Jaouhar que le budget de fonctionnement du CÉ de 400\$ soit donné pour les activités organisées pour les finissants. La proposition est adoptée à l’unanimité.
------------------------------	---

4.2.5 Plan de lutte intimidation/violence

Comme il n’a pas pu être retravaillé, la conseillère de la CSDM suggère de maintenir le plan de lutte tel quel et de le modifier selon le nouveau projet éducatif l’an prochain. Le travail d’évaluation n’a pas été complété en raison de la COVID 19, mais il y a eu environ 6-7 cas cette année. L’école n’utilise plus les billets jaunes même si le plan de lutte les mentionne encore. Cela sera modifié l’an prochain.

CÉ 1 ^{er} juin 2020	IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France D’Haïti et appuyé par M. Sofie Dessalles que le Plan de lutte pour prévenir et combattre l’intimidation et la violence soit approuvé tel que présenté. La proposition est adoptée à l’unanimité.
------------------------------	---

4.2.6 Cahiers d’activités et effets scolaires 2020-2021

Les listes de fournitures scolaires sont sensiblement les mêmes que l’an dernier. La moyenne des coûts des cahiers d’activités sera de 67,44 \$ l’an prochain comparé à 64,73\$ cette année.

L’achat des cahiers d’activités sera fait à la librairie Monet au lieu des fournisseurs scolaires. Ils offrent le service de regrouper les cahiers par classe et donnent une ristourne qui peut être utilisée pour des livres, sans que cela soit plus cher que chez les fournisseurs scolaires.

Le prix des cahiers de certains groupes Accueil a augmenté. Si les parents ne peuvent pas payer, la Fondation peut venir en aide. L’école fournit cette information quand ils voient que certains parents sont dans le besoin.

CÉ 1 ^{er} juin 2020	IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Papineau et appuyé par M. El Mustapha Jaouhar que les listes des cahiers d’activités et des effets scolaires soient approuvées telles que présentées. La proposition est adoptée à l’unanimité.
------------------------------	--

4.2.7 Rentrée progressive au préscolaire

Il n'y a pas eu de journée de bienvenue pour les maternelles cette année. Les enseignants du préscolaire prévoient faire un petit cahier avec les photos des enseignants et autres intervenants de l'école (directrice, secrétaire, etc.) qui sera envoyé aux enfants.

Pour l'instant la rentrée progressive est prévue sur 3 jours. Il y aurait une 4e journée d'accueil complète où les enfants seraient avec le personnel du service de garde.

La rencontre de parents se fera lors de la soirée de l'assemblée générale plutôt qu'en début d'année, parce que les enseignants ne verront les enfants pour la première fois qu'en août plutôt que lors de la journée de bienvenue à la maternelle.

La rentrée progressive pourrait être changée selon les instructions du Ministre compte tenu de la situation de la COVID 19.

CÉ 1er juin 2020	IL EST PROPOSÉ par Mme Sofie Dessalles et appuyé par Mme Marie-France D'Haïti que l'horaire de rentrée progressive au préscolaire soit approuvé tel que présenté. <p style="text-align: right;">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
------------------	--

4.3 Points d'information

4.3.1 *Projet éducatif*

Lors de leur réunion en février, l'équipe école a complété le moyen, les conditions de réalisation, les résultats souhaités, les porteurs et l'échéancier. En raison de la COVID-19, le Ministre a remis la date du dernier sondage à 2023.

Le moyen a déjà été déposé sur la plateforme de la CSDM. Il reste à être approuvé mais selon une première rétroaction, il semble correct.

La prochaine étape sera la mise en application. Les grilles d'observation restent encore à développer.

4.3.2 *Organisation scolaire 2020-2021*

Il y aura une classe de 4e année de plus à l'Annexe, avec pour conséquence que les cinq classes d'accueil se retrouveront au Pavillon principal l'an prochain. Mme Parent a cherché à envoyer les élèves en classe d'accueil 3e cycle dans une autre école avec des élèves de leur âge mais cela n'a pas été possible.

Il y aura une classe combinée 2-3 et une classe combinée 5-6.

Les travaux au sous-sol qui étaient prévus pour cette année ne sont pas encore commencés. Mme Parent n'a pas l'impression que les travaux se feront cet été. Les locaux du sous-sol ne seront pas utilisés par des groupes l'an prochain. Ils seront utilisés par les spécialistes tant que les travaux ne seront pas commencés.

Une demande de travaux a été faite pour ajouter un lavabo dans la classe de Mme Sofie en vue de la rentrée scolaire. Ces travaux devraient se faire durant l'été.

4.3.3 *Calendrier scolaire 2020-2021*

- Le 26 août aura lieu la rencontre de parents pour la 1ère année et la classe de Mme Valérie (préscolaire accueil).
- L'assemblée annuelle aura lieu le mercredi 9 septembre.

- Les photos scolaires seront le 10 septembre.
- Un cours de gardiens avertis est prévu mais la date n'a pas encore été fixée (2 dates possibles).

4.3.4 Services aux élèves 2020-2021

Les services aux élèves sont presque entièrement financés par le budget Seuil min. de service. Il restera 29 196 \$ dans le budget EHDAA. Il y aura un montant restant dans le budget Rang décile 1-6. Tous les budgets ont été calculés avec un salaire moyen. Si les salaires sont plus bas, des services peuvent être ajoutés en septembre.

- Orthopédagogue : un à temps plein au Pavillon principal, un à temps plein à l'Annexe + 2 jours (6 jours par semaine par pavillon)
- Psychoéducateur/trice : 2 jours payés par la CSDM, 3 jours payés par l'école
- Soutien linguistique : 0.5 jour payé par la CSDM, 0.5 jour payé par l'école (pour les élèves qui quittent les classes accueil et intègrent le régulier)
- Concierge : 1 jour de plus à l'Annexe pour avoir un concierge temps plein à l'Annexe.
- Orthophoniste : 1.5 jours payé par la CSDM, 3.5 jours payés par l'école.

4.3.5 Ristourne photos

Un montant de 669.71\$ a été obtenu comme ristourne des photos et a été déposé dans le Fonds 4 pour l'an prochain.

4.3.6 Code de vie

L'ancien code de vie apparaîtra dans les agendas car pour le nouveau code de vie ils étaient rendus à sonder les élèves. L'équipe école veut aller au bout de la démarche. Ils vont sonder les élèves à la rentrée. Le nouveau code de vie serait lancé au plus tard à l'Action de Grâce. Un lancement sera fait pour toute l'école. Avec les enseignants, les élèves colleront le nouveau code de vie par-dessus l'ancien dans l'agenda.

4.3.7 Préparation de l'assemblée générale de septembre 2020

- Mme Lamarche, Mme D'Haïti et M. Luu sont en fin de mandat.
- Mme Utiger pourra être la secrétaire de l'assemblée.
- Il a été convenu d'avoir une réunion extraordinaire du CÉ au mois d'août pour l'organisation de l'assemblée générale au besoin, pour tenir compte des exigences liées à la COVID-19.

5. Parole aux membres

5.1 Suivi pédagogique en temps de confinement

Selon Mme Parent, le suivi pédagogique est parti lentement et difficilement. Depuis 3 semaines, ça fonctionne un peu mieux. Le suivi est un peu plus actif. La CSDM a offert beaucoup de soutien pédagogique (formation Teams, etc.). En principe un suivi doit être fait avec les élèves 3 fois par semaine.

Mme Parent a reçu beaucoup de commentaires des parents. Certains trouvent que ce n'est pas assez. D'autres trouvent que c'est trop. Elle a reçu des plaintes quant à la réception de courriels les samedis et les dimanches et à propos des courriels des spécialistes.

Mme Parent n'a pas de rapport quant au suivi effectué par les enseignants. En principe il doit y avoir 3 contacts avec l'élève par semaine mais il n'y a pas d'horaire précis. Environ 6-7 enseignants ont des exemptions pour des raisons de santé.

Au début, il n'y avait pas de consignes claires du Ministère ou de la Commission scolaire. Pour les enfants de la maternelle, les parents doivent être présents car les enfants sont trop petits pour faire des réunions Teams seuls, donc il est difficile d'avoir tous les parents en même temps. Le fait que les enfants n'aient pas eu accès à leurs cahiers au début a rendu le suivi pédagogique plus difficile.

Beaucoup de formations sur les outils technologiques sont disponibles de la CSDM même au cours de l'été.

Selon les parents du CÉ, le suivi est très variable d'un enseignant à l'autre et dans plusieurs cas est loin de se faire trois fois par semaine. Mme Parent a invité les parents d'un enfant dont l'enseignant ne fait pas un suivi régulier à lui communiquer cette information.

5.2 Rapport de la déléguée

Une rencontre virtuelle a eu lieu le 5 mai. Le Directeur de la CSDM est venu leur parler. Il a fourni des informations pour la rentrée originellement prévue en mai. Environ 50% des parents voulaient renvoyer leurs enfants à l'école et le même ratio des enseignants voulaient y retourner. Il a fourni des informations autour des i-Pad que la CSDM voulait prêter aux enfants. Beaucoup de délégués étaient présents. La prochaine rencontre aura lieu le 2 juin.

Mme Parent a précisé que l'école a prêté une dizaine d'ordinateurs à des familles en ayant besoin. Ils envoient aussi des trousseaux papier aux familles n'ayant pas accès à internet.

5.3 Rapport de la représentante du service de garde

5.3.1 *Choix des activités pour les journées pédagogiques 2020-2021*

Pour les premières journées pédagogiques à l'automne, il y aura des activités à l'école. Des sorties à l'extérieur sont prévues pour novembre et décembre. Pour les journées annulées cette année, le dépôt a été reporté à l'an prochain et ces activités seront reprises l'an prochain. En novembre, une activité cinéma et quilles est prévue. Pour les glissades, il a été décidé de retourner à St-Jean-de-Matha qui est préféré par les éducateurs.

5.3.2 *Règlementation du service de garde 2020-2021*

La réglementation est essentiellement identique à celle de cette année.

5.3.3 *Tarifs de service de dîner*

Une méthode de calcul pour les tarifs de dîner est proposée par la commission scolaire. Le montant chargé à l'école Ahuntsic arrive largement sous la valeur calculée par cette méthode. La dernière augmentation des tarifs de dîner remonte à 2016. Au 5 mai, l'école prévoyait un déficit de 2900\$ pour le service de dîner. Mme Papineau propose donc d'augmenter le tarif de dîner à 4,25 \$ pour les maternelles (le calcul de la CSDM donne 4,80 \$) et à 3,75 \$ pour les autres (augmentation de 0,25 \$).

Les ratios éducateur/enfants à respecter sont de 1/20 pour les enfants inscrits au service de garde et de 1/35 pour les enfants inscrits au service de dîner, mais par le passé, le ratio de 1/35 était appliqué à tous les enfants à l'Annexe. L'école était dans l'illégalité. En septembre, Mme Papineau a ajouté une personne à l'Annexe pour rectifier la situation, ce qui a augmenté les coûts.

L'an prochain Mme Julie Martel remplacera Mme Papineau. Le CÉ a demandé que l'information que les tarifs de service de dîner doivent augmenter légèrement chaque année soit transmise à tout nouveau technicien de service de garde.

Le CÉ a donné son accord pour l'augmentation des tarifs de service de dîner de 0,25 \$.

5.3.4 *Service de traiteur*

Discuté sous le point « Rapport de l'OPP ». Voir section 3.1.

5.3.5 *Ristourne Bazar*

Il reste un montant non dépensé de 360,80 \$ du bazar. Mme Papineau propose d'acheter d'autres certificats cadeaux de Provigo et de les envoyer aux familles de l'école dans le besoin (idéalement pas les mêmes qui avaient profité des premiers certificats cadeaux). Les certificats cadeaux seraient envoyés par la poste.

6. Levée de l'assemblée à 20h30 proposée par M. El Mustapha Jaouhar, appuyée par Mme Marie-France D'Haïti.

Marianne Utiger, secrétaire